

# Sommaire

---

## Fonctionnaires

**La MUGEF-CI initie une journée de concertation à l'endroit des mutualistes**  
L'Intelligent d'Abidjan - vendredi 27 décembre 2019

## Politique

**Le Président Ouattara offre des vivres à des milliers de familles**  
Fraternité Matin - vendredi 27 décembre 2019

**Adou Richard présente ses preuves contre Soro Guillaume et ses proches**  
Le Patriote - vendredi 27 décembre 2019

**La plateforme de Bédié prend des «mesures»**  
L'Inter - jeudi 26 décembre 2019

## Conjoncture économique et sociale

**« Toutes les autres assurances sont des assurances complémentaires »**  
Le Nouveau Réveil - vendredi 27 décembre 2019

**Les populations et des coopératives invitées à payer leurs impôts**  
Le Jour Plus - vendredi 27 décembre 2019

**Les billets d'eco ne seront pas en circulation avant plusieurs années**  
L'Inter - vendredi 27 décembre 2019



# La MUGEF-CI initie une journée de concertation à l'endroit des mutualistes

La Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire (MUGEF-CI), initie, jeudi, une journée de concertation à l'endroit de ses mutualistes en activités et à la retraite. Cette rencontre fait suite aux difficultés liées à l'arrimage entre la Couverture maladie universelle (CMU) en Côte d'Ivoire et les prestations du régime complémentaire obligatoire de la MUGEF-CI. La grande journée de concertation qui se tiendra à l'auditorium Adiko Niamkey de la Bourse du travail de Treichville vise la recherche de solutions durables en vue de garantir la pérennité de la MUGEF-CI et d'assurer des prestations de qualité.

Fêtes de fin d'année dans le district d'Abidjan / Le don du Chef de l'État destiné aux villages, aux couches vulnérables et au personnel du district d'Abidjan a été remis hier par le gouverneur Mambé.

## Le Président Ouattara offre des vivres à des milliers de familles



Un échantillon des vivres a été remis symboliquement aux représentants des communautés bénéficiaires. (PHOTO : JOSÉPHINE KOUADIO)

mobile de soins du district d'Abidjan et les stands du "District Abidjan Expo" qui se déroule dans la cour des services techniques de la mairie de Marcory.

**GERMAIN GABO**

**Le don du Chef de l'État destiné aux villages, aux couches vulnérables et au personnel du district d'Abidjan a été remis hier par le gouverneur Mambé.**

Un peu plus de 682 millions de Fcfa. C'est le montant de l'important don en vivres qu'a fait hier le Président de la République aux villages atchan, à des familles vulnérables et au personnel du district autonome d'Abidjan. Le lot de vivres, composé de 267 tonnes de riz, 160 bœufs, 78 000 poulets, 99 300 litres d'huile, 148 800 boîtes de 400 grammes de tomate, 4 tonnes de sel et 300 bouteilles de liqueur, a été symboliquement remis aux destinataires par le gouverneur du district autonome d'Abidjan, Robert Beugré Mambé. C'était à l'occasion d'une cérémonie organisée dans les locaux du service technique de la mairie de Marcory. Beugré Mambé a souligné que l'acte du Chef de l'État découle de sa volonté d'être aux côtés des populations en cette période de fêtes de fin d'année et de mettre du baume au cœur des bénéficiaires. « Bonne fête à tous au nom du Président de la République. Que Dieu vous assiste et qu'il vous accorde ses grâces », a-t-il souhaité aux destinataires du don. Le ministre-gouverneur a, par ailleurs, recommandé la paix dans le cœur de chaque Ivoirien, gage, selon lui, d'un « développement harmonieux du pays ». Léon Oga, chef du village de Songon-Kassemblé, a exprimé la reconnaissance des villages atchan au Président de la République. Il a salué l'acte de générosité et de haute portée sociale du nouveau bâtisseur de la Côte d'Ivoire. Le porte-parole des chefs Ébrié a souhaité longue vie à cette initiative, qui a lieu depuis quelques années et qui permet à des milliers de familles de fêter dans la dignité. En marge de cette cérémonie de remise du don, le gouverneur Mambé et sa délégation ont visité l'unité



MANDAT D'ARRÊT CONTRE L'EX-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

## Adou Richard présente ses preuves contre Soro Guillaume et ses proches



Le procureur Adou Richard a présenté ses preuves contre Soro Guillaume et ses proches

On en sait un peu plus sur les éléments de preuves qui ont motivé le procureur de la République près le tribunal de première instance d'Abidjan-Plateau, Adou Richard, à émettre un mandat d'arrêt international contre l'ancien président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro. Hier, le magistrat était face à la presse au palais de la justice pour présenter les preuves qui le fondent à poursuivre l'exchef rebelle et certains de ses proches pour présomptions graves de tentative d'atteinte à l'autorité de l'Etat et à l'intégrité du territoire national et de complot contre l'autorité de l'Etat, de recel, de détournement de deniers publics et de blanchiment de capitaux. En effet, le procureur de la République a expliqué que l'accusé a entrepris des tournées dans certains pays d'Europe, où il ne se privait pas de jeter l'anathème et le discrédit sur les institutions en place. Ce, de concert avec ses proches aussi bien en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger. « Ces actes, loin d'être isolés, étaient constitutifs d'un complot qui devait aboutir à une insurrection civile et militaire », a-t-il annoncé, avant de brandir un enregistrement audio qui, selon lui, établit clairement que le projet devait être mis en œuvre incessamment. Dans cet enregistrement, Guillaume Soro et son interlocuteur parlent d'une action imminente de déstabilisation de la Côte d'Ivoire avec « une puissance de feu » visant le renversement du pouvoir d'Abidjan. Mais, grâce aux services de renseignements, a-t-il poursuivi, le complot a été éventé et stoppé. Ainsi, à en croire le conférencier, des personnes impliquées dans le complot qui appelaient à l'insurrection populaire sous prétexte que l'avion de Soro Guillaume aurait été dérouté par les autorités aéroportuaires. « Une mission confiée par le juge d'instruction aux enquêteurs à l'effet de procéder à des

perquisitions et saisies a permis la découverte de 16 téléphones, 9 puces téléphoniques, 1 lot de matériel de communication radio, 5 gilets pare-balles et 1 kevlar, 4 treillis, 3 mitrailleuses de 12,7 mm, 6 caissettes de munitions de 12/7, 4 RPG 7, 13 roquettes, 3 cacheflames, 4 missiles antichars, 59 paquets de munitions AK, 19 chargeurs de kalachnikov AK 47, 14 kalachnikovs AK 47, 2 caissettes de munitions de FM et 01 seau rempli de munitions AK47 », a-t-il dévoilé. Tout en revenant sur l'affaire de détournement d'1 milliard 500 millions de FCFA sortis du Trésor public et détourné à des fins personnelles par Guillaume Soro et des proches. Ce qui motive la poursuite pour détournement de deniers publics.

### MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL CONTRE SORO - Le procureur de la République donne les motivations

« Le lundi 23 décembre dernier, j'indiquais dans un communiqué que les Services de Renseignements avaient été informés de ce que Monsieur SORO KIGBAFOR Y GUILLAUME et certains de ses soutiens projetaient d'attenter à l'autorité de l'Etat et à l'intégrité du territoire national. Les Services de Renseignements ont donc entrepris d'accentuer la vigilance vis-à-vis de Monsieur SORO KIGBAFOR Y GUILLAUME et de ses soutiens. Monsieur SORO KIGBAFOR Y GUILLAUME a entrepris des tournées dans certains pays d'Europe, où il ne se privait pas de jeter l'anathème et le discrédit sur les institutions en place. Il s'agissait d'une action concertée dans la mesure où, aussi bien en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger, certaines personnes proches de lui n'hésitaient pas à amplifier ce discrédit sur les institutions en place. Ces actes, loin d'être isolés, étaient constitutifs d'un complot qui devait aboutir à une insurrection civile et militaire. Les éléments en possession des Services de Renseignements, notamment un enregistrement sonore que je vous ferai écouter, établissent clairement que le projet devait être mis en œuvre incessamment. De cet enregistrement, il ressort, entre autres, les propos ci-après : □ « ...nous on est là, on est dans la garde du Président, on est dans la garde au Palais, à la maison. On est positionné un peu partout... » □ « ...on a les 8400 et puis d'autres jeunes, on a l'armée hein... » □ « ...Hamed a essayé de faire un tour mais les gens vont basculer. Il y aura quelques-uns, les pros IB, qui ne seront pas avec nous... » □ « ...dans ce genre d'action, c'est la puissance de feu qui rallie tout le monde... » □ « ...on ne va pas commencer là-bas (Bouaké) ...mais les gens sont très sereins, c'est nous qui les calmions. On veut que ça tombe dans une période assez intéressante pour que ça ne soit pas du n'importe quoi... » □ Sur le moment du début de

l'action, « on a la télécommande...C'est pourquoi ce qui va se faire en amont avec la communication qui va discréditer le régime et tout. Mais je retiens que j'ai un délai à ne pas dépasser d'un an... » □ « ...en fait, il faut minimiser les coûts humains, le sang et tout ça. Si on doit s'entretuer, ça va s'enliser... » □ « ...à part Zakaria, les COMZONES ne vont pas réagir. Ils essaient de récupérer les COMZONES mais ça ne marche pas. On les a infiltrés. Tout ce qu'on dit à un COMZONE, je suis informé. Ils ont réussi à récupérer un COMZONE sur les dix... » □ « ...on va regarder la situation. Si elle est favorable à une insurrection populaire, tant mieux. Il faut qu'on s'apprête, la situation est difficile... » Dans le but de mettre en œuvre leur funeste dessein, certains soutiens de Monsieur SORO KIGBAFORI GUILLAUME, dont des parlementaires, sous le prétexte que l'avion de ce dernier aurait été dérouté par les autorités aéroportuaires, diffusaient de fausses nouvelles et appelaient à l'insurrection populaire. Vu la gravité des faits, et en raison de la flagrante de ceux-ci, j'ai immédiatement ordonné à la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) de procéder à la recherche et à l'arrestation de tous les mis en cause. Par ailleurs, je voudrais porter à votre connaissance que le vendredi 20 décembre 2019, le Parquet a été saisi d'une plainte formulée par l'Agent Judiciaire du Trésor (AJT) contre Messieurs CISSE MORY, KONE KAMARATE Souleymane, N'GUESSAN N. René, la Société Civile Immobilière ÉBUR (SCI EBUR), SORO K. Guillaume et autres pour les faits de détournement de deniers publics, recel de détournement de deniers publics portant sur la somme de un milliard cinq cents millions de francs CFA (1.500.000.000 F CFA) et complicité desdits faits. A l'appui de sa plainte, l'AJT expliquait avoir découvert un relevé du Trésor public duquel il résultait que la somme indiquée plus haut avait été transférée sur le compte de Maître René N'GUESSAN, Notaire en résidence à Abidjan, pour l'acquisition d'un bien immobilier en 2007. Le 26 septembre 2019, ayant constaté que ledit bien immobilier n'avait jamais intégré le patrimoine immobilier de l'Etat, et que bien au contraire, le gérant de la SCI EBUR tentait de procéder à son immatriculation dans les registres de la conservation de la propriété foncière et du domaine, une réquisition était adressée à l'officier public, qui confessait avoir conclu avec les fonds publics reçus, la cession projetée au profit de la CSI EBUR, d'un terrain urbain bâti sis à Abidjan-Marcory, quartier résidentiel. Les investigations effectuées, révélaient en outre que la SCI EBUR, acquéreuse du bien immobilier litigieux, avait été créée par deux associés, à savoir Messieurs CISSE Mory et KONE KAMARATE Souleymane, le dernier cité étant l'ancien Directeur du protocole de l'ancien Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Guillaume KIGBAFORI SORO. Enfin, il était découvert que ledit terrain urbain bâti, abrite une villa, habitée en réalité par Monsieur SORO KIGBAFORI GUILLAUME, lequel, depuis de nombreuses années, jouissait dudit bien immobilier acquis intégralement avec des deniers publics par l'entremise d'une société prête-nom au détriment de l'Etat de Côte d'Ivoire. Au regard de ce qui précède, une information judiciaire a été immédiatement ouverte contre : • Monsieur SORO K. Guillaume, pour présomptions graves de tentative d'atteinte contre l'autorité de l'Etat et l'intégrité du territoire national et complot contre l'autorité de l'Etat, de recel de détournement de deniers publics et de blanchiment de capitaux ; • Tous autres, pour présomptions graves de tentative d'atteinte contre l'autorité de l'Etat et l'intégrité du territoire national et de complot contre l'autorité de l'Etat ; • Messieurs CISSE Mory, KONE KAMARATE Souleymane, N'GUESSAN N. René et la SCI EBUR et tous autres, pour présomptions graves de détournement de deniers publics

portant sur la somme de 1.500.000.000 de francs CFA et complicité desdits faits ; • Messieurs Alain LOBOGNON et 14 autres pour les faits d'attentat et complot contre l'autorité de l'Etat, troubles à l'ordre public, diffusion de fausses nouvelles tendant à jeter le discrédit sur les institutions de la République. Ces faits sont prévus et punis par les articles 28, 32, 162, 163, 190 du Code Pénal ; les articles 33, 34, 60, 63 et 65 de l'ordonnance n°2013-660 du 20 septembre 2013 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées ; les articles 7, 99, 113, 117 et 118 de la loi n° 2016-992 du 14 novembre 2016 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Un mandat d'arrêt international a été requis contre Monsieur SORO Kigbafori Guillaume et des mandats de dépôt ont été requis contre les autres mis en cause. Une mission confiée par le Juge d'instruction aux enquêteurs à l'effet de procéder à des perquisitions et saisies a permis la découverte de :

- 16 téléphones
- 09 puces téléphoniques
- 01 lot de matériel de communication radio
- 05 gilets pare-balles et 01 kevlar
- 04 treillis
- 03 mitrailleuses de 12,7 mm
- 06 caissettes de munitions de 12/7
- 04 RPG 7 • 13 roquettes
- 03 cache-flammes
- 04 missiles antichars
- 59 paquets de munitions AK
- 19 chargeurs de kalachnikov AK 47
- 14 kalachnikovs AK 47
- 02 caissettes de munitions de FM
- 01 seau rempli de munitions AK47

Mesdames et messieurs de la presse, je voudrais, pour terminer, vous inviter à écouter attentivement cet enregistrement sonore.

Fait à Abidjan, le 26 décembre 2019 Le Procureur de la République ADOU RICHARD CHRISTOPHE

**LACINA OUATTARA**

AFFAIRE «SORO» / Eds vole au secours de l'ex-Pan, Affi appelle au dialogue

## La plateforme de Bédié prend des «mesures»



La plateforme présidée par Henri Konan Bédié et celle dirigée par George-Armand Ouégnin ont réagi aux développements de l'actualité politique. (Ph. DR)

La situation de Guillaume Soro, visé par un mandat d'arrêt international, et l'arrestation, à Abidjan, d'une dizaine de ses proches, ont donné lieu à une vague de réactions des partis et mouvements d'opposition. La Coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix (Cdrp), plateforme avec comme chef de file Henri Konan Bédié, s'est insurgée, dans un communiqué, contre des «dérives dictatoriales répétées du régime Rhdp-unifié». La conférence des présidents de la Cdrp a eu une séance de travail, mardi 24 décembre, sur la situation «socio-politique» du pays. Elle apporte, dans son communiqué, un soutien «ferme à l'ensemble des personnalités arrêtées», allusion faite aux lieutenants de Guillaume Soro, inculpés puis écroués à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan. Henri Konan Bédié- absent physiquement à la séance de travail- et ses partenaires ont arrêté les «mesures requises» pour assister les responsables pro-Soro arrêtés, sur le plan judiciaire. S'agissant du cas précis de Guillaume Soro, la Cdrp marque «sa surprise et son indignation» face aux accusations d'attentat à la sûreté de l'État et à l'intégrité du territoire national, de détournement de deniers publics, «concomitantes à une autorisation régulière de retour au pays d'un citoyen contre lequel aucune charge n'avait été préalablement retenue». A ses partisans, la coalition lance un appel à la sérénité leur demandant de ne «pas se laisser distraire des axes prioritaires de la lutte», à savoir la réforme de la Commission électorale indépendante (CeI), la libération de tous les «prisonniers politiques civils et militaires pour donner une chance à la réconciliation», la prolongation du délai de validité des cartes nationales d'identité arrivées à expiration et la gratuité des nouvelles

cartes. Côté Ensemble pour la démocratie, en abrégé Eds, plateforme ayant pour «réfèrent» Laurent Gbagbo, on a, pour ainsi dire, volé au secours de Guillaume Soro, dans une déclaration transmise aux médias. La plateforme considère que toutes les «manœuvres orchestrées par le pouvoir ne visent qu'un seul but : contraindre un citoyen ivoirien, de surcroît un responsable politique de premier plan à l'exil et l'empêcher de prendre part aux activités politiques de son pays». Eds rappelle, plus tôt, que Guillaume Soro, président de Générations et peuples solidaires (Gps), après plusieurs mois d'absence du territoire national, a décidé de rentrer dans son pays, le lundi 23 décembre 2019. Eds dit condamner «fermement» une «violation flagrante de la Constitution ivoirienne» qui dispose en son article 22 qu'aucun Ivoirien ne peut être contraint à l'exil. Les pro-Gbagbo d'Eds se préoccupent aussi du sort des responsables pro-Soro incarcérés: Alain Lobognon, Kanigui Soro, Félicien Sekongo...Ils demandent leur libération «immédiate et sans condition». Eds invite le gouvernement à «s'inscrire résolument dans la réconciliation nationale en créant les conditions de la décrispation». Celle-ci passerait par la libération des «prisonniers politiques», le retour des exilés et la mise en œuvre de réformes institutionnelles et législatives garantissant des élections équitables et démocratiques en 2020. Le Front populaire ivoirien (Fpi) d'Affi N'guessan n'est pas resté en marge de cette vague de réactions. Dans un communiqué signé du secrétaire général et porte-parole de ce parti, Issiaka Sangaré, les autorités «politiques, judiciaires et policières» sont invitées «à surseoir aux arrestations des partisans de l'ex président de l'Assemblée nationale». «Le Fpi en appelle au dialogue pour préserver la cohésion sociale», relaie le texte.

**KISSELMINAN COULIBALY**

Cmu : Enrôlement des rois et chefs traditionnels, Bamba Karim, Dg de la Cnam, précise

## « Toutes les autres assurances sont des assurances complémentaires »



Hier jeudi 26 décembre 2019, il a été procédé à l'enrôlement des Rois et chefs traditionnels ainsi que le personnel de la Chambre nationale des Rois et chefs traditionnels de Côte d'Ivoire. C'est sa Majesté Awoulaé Tanoé Désiré, président de la Chambre, qui a ouvert le bal de cette opération. Qui s'est déroulée en présence des vice-présidents et membres de ladite Chambre. Mais avant, les hôtes du jour ont eu droit au mot de bienvenue de Sa majesté. Qui, dans son adresse, a fait savoir que « Le défi majeur de l'extension de la Couverture maladie universelle dans le secteur agricole et informel réside dans la nécessité de créer une synergie entre les interventions de l'Etat et les initiatives communautaires. » « Aussi, l'atteinte de l'objectif Couverture maladie universelle exige-t-elle une démarche multisectorielle. Elle ne saurait être l'apanage d'un seul secteur. C'est dire l'importance d'une approche inclusive permettant à chaque entité concernée par ce vaste chantier y compris la Chambre nationale des Rois et chefs traditionnels d'apporter sa pierre à l'édification et à la pérennisation du programme... » Prenant la parole, à son tour, le directeur général de la Cnam, Bamba Karim, de faire noter quelques précisions « L'enrôlement est gratuit, il se déroule sur l'ensemble du territoire national ; il permet d'identifier chaque personne sur une carte d'assuré semi intelligente avec des éléments de biométrie permettant de lutter contre la fraude. On a choisi ce mode parce que dans tous les pays du monde où il y a le système de Couverture maladie universelle existe un grand risque de fraude. Donc nous avons pensé qu'en prenant les empreintes, nous pourrions minimiser ce risque. C'est ce qui justifie l'enrôlement biométrique. » a-t-il indiqué avant de faire cette autre précision de taille quant aux assurances privées « Le processus d'identification à la Cmu a été simplifié, et il est seulement demandé la copie de la carte nationale d'identité et pour ceux qui travaillent à la Fonction publique

ou dans des entreprises privées, on leur demande un document qui comporte leur numéro matricule de la Cnps ou bien leur numéro matricule de la Fonction publique. () Sa majesté en a parlé tout à l'heure, il y en a parmi vous qui ont des assurances auprès de compagnies d'assurances privées, il ne s'agit pas pour nous de venir leur arracher cet avantage ; tous ceux qui l'ont font partie des 5%, nous disons que c'est un avantage et cet avantage sera maintenu. La Cmu, à travers la solidarité, c'est de faire en sorte que ceux qui ne peuvent pas accéder à la santé, que tout le monde puisse avoir un minimum et toutes les autres formes d'assurances deviennent des assurances complémentaires... » a-t-il coupé court le débat autour de la Cmu et les autres assurances déjà acquises. Aussi, il a rappelé que la Cmu est calibrée autour de 170 pathologies et comprend près de 300 prestations.

**JEAN PAUL LOUKOU**



Civisme fiscal au Sud Comoé / Dans le cadre de la promotion du civisme fiscal, la direction générale des Impôts a initié plusieurs activités de sensibilisation et d'information à l'endroit de certaines couches socioprofessionnelles de la région du sud Comoé et de responsables de sociétés coopératives agricoles.

## Les populations et des coopératives invitées à payer leurs impôts



Le Dg Ouattara Sié Abou a invité chaque citoyen à faire preuve de civisme fiscal en remettant le solde de son compte fiscal à zéro franc.

Dans le cadre de la promotion du civisme fiscal, la direction générale des Impôts a initié plusieurs activités de sensibilisation et d'information à l'endroit de certaines couches socioprofessionnelles de la région du sud Comoé et de responsables de sociétés coopératives agricoles. Ainsi, les 11, 12 et 18 décembre 2019, la direction régionale des Impôts d'Aboisso avec à sa tête son premier responsable Ettien Angovi, en collaboration avec la direction de la Communication, de la qualité et de la promotion du civisme fiscal, a organisé deux rencontres d'échanges avec les populations de Noé et d'Adiaké, en présence des autorités administratives et coutumières desdites localités. Les actions de proximité souhaitées et encadrées par Ouattara Sié Abou, directeur général des Impôts ont pour objectif l'adhésion des populations à la culture de l'impôt, c'est-à-dire à déclarer et payer les impôts spontanément avec le sourire. Les propriétaires immobiliers, commerçants, planteurs et d'autres couches socioprofessionnelles ont été éduqués sur le civisme fiscal, le rôle de l'impôt, l'impôt foncier, les modalités de paiement de l'impôt, les différents types d'impôt. Les échanges qui s'en sont suivis ont d'abord permis de lever les incompréhensions des uns et des autres vis-à-vis de l'impôt et de son mode de calcul et ensuite d'établir le lien inéluctable entre cette contribution et le bien-être des

populations. En marge de ces rencontres, des émissions produites par des radios de proximité des localités d'Aboisso, de Bassam et de Noé sur le civisme fiscal ont été animées par des agents des impôts en français avec déclinaison en langue locale. Plusieurs supports de communication à savoir des dépliants sur différentes natures d'impôts, des affiches et des flyers ont été distribués aux participants. Concernant les acteurs du monde agricole, la délégation de la Dgi a eu une séance de travail avec des responsables et membres des sociétés coopératives le jeudi 19 décembre 2019 au siège de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire, au Plateau. Ce cadre d'échanges a permis à Diallo Séraphin, Sous-directeur de la Promotion du Civisme fiscal, accompagné de Gaudji Alain, chef de service à la direction des opérations d'assiette, d'expliquer aux responsables de ce secteur les obligations fiscales spécifiques aux coopératives agricoles et le rôle des centres de gestion agréés. Comme on le voit, la direction générale des Impôts est de plus en plus orientée sur des rencontres directes et ciblées des couches socioprofessionnelles. Des actions saluées par l'ensemble des populations visitées et qui contribuent à faire progressivement reculer la peur de l'impôt. En cette fin d'année, il est demandé aux contribuables qui accusent des retards de paiement de leurs impôts de se mettre à jour afin d'éviter des dettes fiscales en 2020, qui auront certainement un impact négatif sur l'exercice de leurs activités et les exposeront à des sanctions. Vivement que chaque citoyen fasse preuve de civisme fiscal en remettant le solde de son compte fiscal à zéro franc, au plus tard le mardi 31 décembre 2019.

NOUVELLE MONNAIE DE LA CEDEAO / Romuald Wadagni (Pdt du Conseil des ministres de l'Uemoa): «Le processus prend du temps»

## Les billets d'eco ne seront pas en circulation avant plusieurs années



**Pour Romuald Wadagni, les garanties prises avec la France visent à rassurer les détenteurs de fcfa en évitant qu'ils soient confrontés à un cycle d'inflation.** Ph : DRJ

Dans une interview qu'il a accordée à Rfiet mise en ligne le lundi 23 décembre 2019, le ministre béninois des Finances, Romuald Wadagni, par ailleurs président du Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) a donné des explications sur le chronogramme de l'adoption des réformes du fcfa et de la mise en circulation de la nouvelle monnaie eco. Sur la question des réformes du fcfa telles qu'annoncées par le président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, président en exercice de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Uemoa, à savoir, passez du fcfa à l'eco et les autres aspects organisationnels, Romuald Wadagni a fait savoir que selon la feuille de route de la Cedeao, l'évaluation est prévue pour être faite en 2020. Ainsi, les grandes décisions seront adoptées à la suite de la réunion décisive de juin 2020. «Juin, parce que généralement, c'est à la fin du premier semestre que les données macroéconomiques sur les performances économiques [de chaque pays] sont disponibles pour l'année précédente. C'est-à-dire qu'autour de juin, la Commission de la Cedeao et les différentes instances devraient être en mesure d'apprécier le respect des critères de convergence de chaque pays à fin 2019. C'est pour cela que tout le monde parle de cette date», a clarifié M. Wadagni. En ce qui concerne le changement de billets (fcfa pour eco) et la mise en circulation des premiers billets d'eco, le président du Conseil des ministres de l'Uemoa s'est voulu très franc, soutenant que c'est un processus qui peut durer plusieurs années. «Je tiens à vous rappeler qu'entre le moment où l'on adopte une monnaie et la circulation des billets, il y a plusieurs années qui peuvent se passer, parce que c'est tout un processus, des dispositions qui prennent du temps», soutiendra-t-il. Romuald Wadagni a insisté particulièrement sur cette question, laissant

comprendre qu'il est techniquement impossible de sortir des billets d'eco pour remplacer dès 2020 le fcfa actuellement en circulation, «sauf décision souveraine des chefs d'État». «Le processus prend du temps. Ce n'est pas un processus qui dure quelques jours», a-t-il ajouté. Autres sujets que le fonctionnaire de l'Uemoa a abordés portent sur la garantie de convertibilité illimitée et la parité fixe. Pour le président Wadagni, il fallait conserver "ces deux paramètres clés". Et c'est d'ailleurs ce qui justifie que la France soit encore présente dans la gestion de la politique monétaire de la nouvelle zone monétaire qui va naître, à travers des accords lui permettant de garantir la convertibilité illimitée de l'eco. Poursuivant, il a expliqué que la France reste garante en dernier ressort, à la demande des chefs d'État des pays de l'Uemoa, parce que les pays l'ont demandé en tenant compte du fait qu'ils vont exécuter une feuille de route d'une monnaie unique, nouvelle. Et surtout parce qu'ils ne veulent pas perturber les marchés, ne veulent pas casser le rythme de croissance des pays de la zone. Mais aussi pour préserver le pouvoir d'achat des populations et éviter d'entrer dans un cycle d'inflation. "Il fallait dans un premier temps garder ces paramètres importants. Nous avons eu des échanges avec la France qui a compris notre nécessité et ce besoin. Et nous avons trouvé les accords nécessaires dans ce sens", s'est-il voulu rassurant.